L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI, 10 AOUT 1888.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit :

LA NORMANDIE, de Kersabiec, samedi, 11 août
LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi, 18 août
LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, 25 août

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris) .... $80 et $100
Deuxième classe $60

Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepont, $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Pour fret et passage, s'adresser à
J. B. DODART, Agt.,
61 rue Carondelet.

Compagnie Générale Transatlantique.

New-York à Londres, via Havre, Southampton, ou via Havre, Dieppe, New Haven—
1re classe, $86.00, $106.00, $126.00.
2e classe, $64.50.

New-York à Londres, via Havre, Paris, Calais ou Boulogne et Douvres—
1re classe, $141.00, $121.00, $101.00.
2e classe, $81.00.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 15 août, à 8 A. M.

Cette ligne se compose des steamers suivants :
KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS.

Le steamer HUDSON, Capt. Freeman,

[illegible] le son quai au pied de la rue Toulouse

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0

Passage—Cabine $40
Entrepont 20

[illegible] prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.

Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
Rue Carondelet No 41

MANDEVILLE, COVINGTON ET LES SOURCES D'ABITA.

Le Steamer New Camelia.

A partir du 8 mai 1888, quitte à Milneburg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain, du dépôt Pontchartrain au pied des Champs-Elysées comme suit :

Pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Tous les jours, exceptés les Dimanches et les Mercredis à 4 P. M.

DE RETOUR.

Le bateau quittera Madisonville tous les jours à 5:00 A. M.

Les eaux et le temps le permettant, le bateau partira.

EXCURSIONS

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing.

Les DIMANCHES et MERCREDIS à 8 A. M.
Les DIMANCHES et MERCREDIS à 6 P. M.
Prix aller et retour .... 50 cents
Prix d'ours d'excursion (aller et retour) à tous les points sur la rivière, 50 cents extra.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à l'extrémité de la rue Gorei.

Le fret délivré à Covington et Old Landing les dimanches et mercredis.

W. G. COYLE, Agent
No. 47 rue Carondelet.

6 mai

CHEMINS DE FER.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS —AND— TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

Arrivée.	Départ.
No 1 Fast mail 9 05 A. M.	No 2 Fast mail 5:00 P. M.
No 3 Express 6 25 P. M.	No 4 Express 8:00 A. M.
No 5 Baton Rouge accom'dation 10 00 A. M.	No 6 Baton Rouge accom'dation 3 45 P. M.

Les trains Nos 1 et 2 ont des chars Buffet Pullman entre la Nlle-Orléans et Vicksburg, Memphis et Louisville.

Les passagers peuvent rester dans les chars dortoirs de Vicksburg jusqu'au matin.

Des correspondances de trains se font à Harriston pour Natchez, N. J. et C. et Cooper's Well, à Vicksburg avec V. S. & P. et V. et M. R. R. à Memphis avec le Gulf Route pour Kansas City et le West et N. M. & M. V. RR. pour l'Est ainsi qu'avec d'autres lignes divergentes.

Ligne courte pour Hot Springs.

JOHN BRADLEY,
Agent Général.
E. W. HOW, G. F. & P. A.
R. F. REYNOLDS,
Agent Commercial.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Ps. Co.

Départ de la N Orléans	Arrivée à la N Orléans
Pacific Express daily ... 7 15 am	Atlantic Express daily ... 8:10 pm
San Antonio Express, daily ... 7:20 pm	New Orleans Express, daily ... 8:05 am

Chars dortoirs entre New Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express, Pullman sleepers entre la Nlle Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.

17 mai—1an

Bureaux des Percepteurs de taxes d'Etat, paroisse d'Orléans.

Nouvelle Orléans, 18 octobre 1887.

Avis aux acheteurs de propriété sous l'acte No 82 de 1884 et aux personnes dont les propriétés ont été vendues à l'Etat pour taxes non payées de 1880 et les années subséquentes :

Attendu qu'un grand nombre de personnes qui ont acquis des propriétés sous l'Acte No 82 de 1884, ayant assumé et promis de payer les taxes, frais, etc., dus sur les dites propriétés pour 1880 et les années subséquentes, et ne s'étant pas conformés aux conditions de la vente et la même propriété ayant été vendue à l'Etat pour les taxes non payées de 1880 et les années subséquentes, et comme le délai dans lequel les dits paiements peuvent être faits et la propriété rachetée expirera bientôt, avis est par le présent donné aux acquéreurs sous le dit acte et à toutes les autres personnes dont la propriété a été vendue à l'Etat pour les taxes de 1880 et les années subséquentes qu'à moins que la dite propriété ne soit rachetée dans les trente jours qui suivront cette date, le droit de payer les dites taxes, etc., et de rachat de la propriété expirera et conformément aux instructions reçues de l'Auditeur des Comptes Publics, possession sera prise de toutes les dites propriétés et les loyers et les revenus seront collectés et versés dans la Trésorerie de l'Etat.

JAMES D. HOUSTON,
Percepteur de taxes d'Etat, District supérieur No 77 rue Carondelet
CHAS. CAVANAC,
Percepteur de taxes d'Etat, District inférieur No 203 rue Canal

BASILE BARES.

FACTEUR DE PIANOS
84 Rue Royale, N. O.
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour le son prolongé, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité. 30 mars—

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.

—CHEZ—

FRANTZ & OPITZ,

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.

Les plus jolis MONOGRAMMES gravé aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande.

ETAT DE SITUATION DE LA

COMPAGNIE D'ASSURANCES HIBERNIA

Pour l'année expirant le 31 décembre 1887.

Primes reçues			
Sur risques de feu	$268,519 46		
Sur risques de rivières	5,999 19		
Sur risques maritimes	6,910 08	$281,428 73	
A ajouter: Réserve pour risques non terminés, le 31 décembre 1886		66,610 70	
Total des primes			$348 039 43
A ajouter Revenu de l'intérêt des loyers, etc			34,069 77
Total du revenu pendant l'année			$382,109 20
Déductions et dépenses :			
Réserve pour risques non terminés, le 31 décembre 1887			$93,575 92
Primes remboursées et cancellations			$8,465 53
Réassurances			15,053 25
Courtage et commissions			3,132 92
Payé sur pertes encourues en 1887		$128,074 23	
Payé sur risques de rivières encourus en 1887		13,049 83	
Payé sur risques maritimes encourus en 1887		158 91	
Total payé sur pertes encourues en 1887		$136,283 63	
Payé licences et taxes d'Etat et de ville, et ainsi que dépenses des agences hors de la Louisiane		11,778 78	
Payé taxes d'Etat et de ville en Louisiane		7,546 16	
Payé au Board of Underwriters, aux machines Babcock et à l'Insurance Patrol		1,553 87	
Dépenses de bureau local et compte de fournitures de bureau		2,974 32	
Compte des salaires du bureau local		10,500 00	
Déductions et dépenses applicables en 1887		340,863 78	
Réserve pour pertes non payées et non ajustées de 1887		20,453 77	
Payé en 1887 sur pertes encourues les années précédentes en sus du montant réservé dans ce but le 31 décembre 1886		18,951 83	
Total des dépenses et déductions			380,269 38
Balance nette			$ 1,839 82
Payé en 1887 sur pertes des précédentes années en sus du montant réservé dans ce but, comme ci-dessus		$18,951 83	
Réservé pour risques non terminés	$93,575 92		
Moins le montant réservé le 31 décembre 1886	66,610 70		
Ajouté de la réserve, affaires de 1887		26,965 22	
Total sur les profits de 1887			45,917 05
Excédent net sur les affaires de 1887			$47,756 87

Ce qui précède est un exposé exact et correct puisé dans les livres de la Compagnie.
J. J. FITZPATRICK, Secrétaire. E. GAUCHE, Vice-président.

Fait et signé sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 14e jour de janvier 1888.
JAMES J. WOULFE, Notaire.

ACTIF.

Argent en main et en banques	$ 17,659 38
Propriétés foncières possédées par la Compagnie	144,800 00
Bons de la Louisiane, 4 pour cent, $142,500 00	121,000 00
Bons Crossman de la Nlle-Orléans, ex. $25,000 00	28,000 00
Prêts garantis par hypothèques ou nantissement	90,100 16
Primes en voie de collection et dans les mains des agents généraux pour transmission	68,432 80
Billets à ordre pour primes, non dûs	1,824 97
Dû par d'autres compagnies, réassurances sur pertes payées	1,925 00
Dû sur jugements garantis par bon	32,728 97
Loyers échus pour collection	552 00
Une action du capital du N. O. Produce Exchange	135 00
Dépôt entre les mains de la N. O. Fire Underwriters' Association	150 00
	$517,402 28

PASSIF.

Capital	$ 400,000 00
Réserve pour risques non terminés	93,575 92
Réserve pour pertes non ajustées, et pertes ajustées et non dues	20,453 77
Réserve pour dividendes non payés	1,034 00
Surplus net	2,344 59
	$517,408 28

A une élection de directeurs devant exercer leurs fonctions en 1888, tenue au bureau de la Compagnie lundi 2 janvier 1888, les personnes suivantes ont été désignées :

JOHN H HANNA,	JOHN T. GIBBONS,	JOHN HENDERSON Jr.,
GEO. McCLOSKEY,	WM HART,	AMEDEE COUTURIE,
RICHARD HERRICK,	JOHN McGINTY,	EDW. IRWIN,
THOS. McDERMOTT,	SAMUEL R. CAREY,	EMILE GAUCHE.
	THOS. SMITH.	

A une réunion du Bureau de Direction, tenue au Bureau de la Compagnie le 9 janvier 1888, ont été élus à l'unanimité, M. THOMAS SMITH, président, M. EMILE GAUCHE, vice-président, M. J. J. FITZPATRICK, Secrétaire.

19 jan—1m J. J. FITZPATRICK, Secrétaire.

Compagnie d'Assurances du Sud.

(SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.)

Cinquième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1887 :

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$357 297 54	
Sur les risques de rivière	7,534 82	
Sur les risques de mer	7,718 19	
	$372,550 55	
A ajouter: Primes non acquises de 1886	70,842 00	
Total des primes	$443,392 55	
A ajouter: Intérêt et profits et perte	30,850 74	
Revenu total	$474,243 29	
A déduire: Pertes payées—		
Sur les risques d'incendie	$ 164,318 32	
Sur les risques de rivières	5,814 40	
Sur les risques maritimes	1,457 30	
	$171,590 02	
Primes [illegible], cancellations et commissions	94,665 28	
Réassurances	30,212 40	
Taxes et licences	4,434 18	
Dépenses, bureau local et agences, salaires Board of underwriters. Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc	34,067 11	
Total des dépenses	$334,972 09	
Surplus	$139,271 20	

ACTIF—VALEURS SELON LE COURS DU MARCHÉ.

Argent comptant	$ 69,873 17
$25,000 bons 4 pour cent des Etats Unis, avec coupons	31,468 75
$119,000 bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans (émission Crossman)	130,900 00
$150 200 bons à prime de la ville de la Nlle Orléans inclus primes tirées	105 864 00
$25,000 bons 4 pour cent de la Louisiane	22,500 00
Prêts sur demande (garantis par valeurs collatérales)	30,629 98
1 action N. O. Produce Exchange	135 00
1 action N. O. Sugar Exchange	75 00
Un bon du St Bernard Steam Engine Fire Co	50 00
25 actions N. O. Warehouse Co	525 00
Primes en cours de collection	45,513 24
Meubles, accessoires, coffres fort, etc	2,000 00
Dépôt avec le Board des Underwriters	150 00
	$439,684 14

PASSIF.

Capital actions payé	$300,000 00
Fonds de réserve	9,714 86
Dividendes non payés	1,189 00
Réservé pour risques non expirés	83,897 75
Reservé pour pertes ajustées et non ajustées	31,000 00
Comptes divers non payés de décembre 1887	1,509 02
Balance (exclusivement du dividende de juillet 1887)	12,373 45
	$439,684 14

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nlle-Orléans, le 11 janvier 1888.
M. T. DUCROS, Notaire.
138 rue Gravier

A une réunion du Conseil des Directeurs de cette Compagnie, tenue le 10 courant, il a été unanimement résolu de payer aux actionnaires, SUR DEMANDE l'intérêt-dividende semestriel de QUATRE POUR CENT sur le [illegible]

SCOTT McGEHEE,
Secrétaire

Nlle-Orléans, 11 janvier, 1888.
12 jan—

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureaux: No 33 rue du Camp.

TREIZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL

Conformément à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie établit comme suit l'état de situation de ses affaires pendant l'année expirée le 31 décembre 1887.

Primes sur les risques d'incendie	$ 87,714 05	
risques de rivières	728 45	
risques maritimes	855 20	
	$89 297 70	
A ajouter: primes non acquises pendant 1886	$22,950 82	
A ajouter: sauvetage et profits et perte	11,195 76	34 146 58
	$123 444 28	
A déduire:		
Pertes d'incendie	$40,476 72	
Pertes de rivières	179 40	
Pertes maritimes	461 80	
Commissions	4,214 40	
Réassurances	8,085 93	
Primes remboursées	6,448 57	
Dépenses taxes loyer, Babcock etc., moins escompte et intérêt	17,277 67	77,143 49
	$46,300 79	
Réservé pour pertes non ajustées	$3 7—1 81	
Intérêt déclaré le 1er juillet 1887	7 347 07	
Intérêt et dividendes déclarés ce jour	14,703 47	
Réservé pour primes non acquises pendant 1887	20,468 44	
	$46,300 79	

La Compagnie possède l'ACTIF suivant :

Capital et billets d'actions	$4,161 28
Prêts sur nantissements et sur hypothèque	148,905 79
Billets à ordre	4,677 98
Propriétés foncières	15,000 00
Argent en banque et en main	71,930 71
Primes en voie de collection	42,987 99
Meubles de bureau et installations	4,448 59
	$295,112 22

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réserve pour pertes non ajustées	3,781 81
Intérêt et dividendes	28,910 48
Réservé pour primes non acquises, fonds de réserve et excédant	112,419 93
	$295,112 22

L'exposé ci-dessus est une copie exacte vraie des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers.

I. N. MARKS, Président.
P. H. BENNERS, Secrétaire

Fait sous serment pardevant moi, ce 18e jour de janvier 1888.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle Orléans, 18 janvier 1887.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été décidé de payer l'intérêt et les dividendes suivants sur demande :

DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice Président.
P. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

JACOB ALEXANDER,	JNO. EVERETT
LEON BERTOLI	C. TAYLOR GAUCHE
H. H. BIERHORST,	CHAS HEMARD,
PETER BLAISE,	A. H. ISAACSON,
H. ELLERMAN,	I. N. MARKS,
JNO. FITZPATRICK	A. A. MAGINNIS,
WASH. MARKS,	T. PRUDHOMME,
JACOB SCHOEN,	A. H. SIEWARD,
OTTO THOMAN,	GEO ZETZMANN.

24 janv—Mardi—1m

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoné aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 102 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne 16nov—

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

Conformément au règlement de sa charte, la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état de situation suivant de ses affaires, du 1er janvier au 31 décembre 1887 :

Primes d'incendie	$252,568 66	
Primes maritimes	11,684 79	
Primes de rivières	5,485 26	
		$269,038 71
Primes acquises de 1886		75,785 78
Total des primes		$344,874 49
A déduire—		
Primes non terminées pour 1887	$57,367 11	
Primes remboursées	36,595 96	
Réassurances	6,419 13	
		$100,382 20
Primes nettes acquises		$244,392 29
A ajouter— Intérêt, loyers et sauvetage		20,112 52
Revenu net		$264,404 81
A déduire—		
Pertes par le feu		$212,002 [illegible]
Pertes maritimes		9,297 03
Pertes de rivières		6,945 85
Pertes payées		$228,246 18
Commissions		27,459 85
Taxes et licences d'Etat, et de ville		5,366 30
Donations charitables		848 65
Frais de Cour et honoraires d'avocat		970 28
Babcocks et corps de sauvetage		4,129 21
Dépenses générales et salaires		26,714 54
Profits et pertes		986 54
		$297,658 60
Excédant des dépenses et pertes en sus du revenu		$33,258 79
A ajouter—		
Pertes ajustées	$46,442 73	
Pertes non ajustées	13,060 00	
		$59,502 73
Total des dépenses et pertes payées en sus du revenu		$ 92,761 52

La Compagnie a l'actif suivant, selon la valeur du marché le 31 décembre 1887 :

Bons des Etats-Unis 4 pour cent, bons de la ville de la Nlle-Orléans, bons à primes, Consolidés de l'Etat de la Louisiane (4 pour cent) compagnie de pompe à vapeur de St-Bernard, et bataillon d'artillerie de Washington	$214,716 15
Métairie Cemetery Association et Vallette Dry Dock Co, et N. O. Cotton Exchange	28,300 00
Argent dans les banques	16,300 96
Billets de première hypothèque, prêts sur demande; garanties par valeurs en nantissement et billets pour primes	67,953 66
Propriétés foncières diverses et meubles de bureau	70,835 25
Primes en voie de collection	41,529 98
Compte de suspension et warrant d'Etat	572 82
Intérêt sur billets hypothécaires	5,517 05
	$445 735 87

PASSIF.

Créanciers divers et dividendes non réclamées	$ 3,167 43	
Pertes ajustées et non ajustées	59,502 73	
		$ 62,670 16
Surplus net en ce qui regarde les porteurs de police		$383,065 71

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.
(Signé) J. TUYES, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé pardevant moi, ce 16me jour de janvier 1888.
(Signé) JAS FAHEY Notaire.

Nous, soussignés, formant le comité spécial chargé par le Conseil de Direction de la COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE ORLEANS, d'examiner et d'estimer l'actif de la dite compagnie, certifions par les présentes que, après une enquête scrupuleuse, nous considérons l'estimation de l'actif ci-dessus comme exacte et correcte.

A. SCHREIBER,
H. LAROUSSINI,
P. POUTZ,
C. T. DUGAZON.

DIRECTEURS.

THEO BRIERRE,	H. LAROUSSINI,
EDW. J. BOBEY,	P. POUTZ,
C. T. DUGAZON,	GUST. PITOT,
D. FATJO,	A. SCHREIBER,
H. GALLY,	CHAS E. SCHMIDT,
J. W. HINCKS,	JULES TUYES.

18 janv—1m

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Trente-deuxième Etat de Situation Annuel.

Conformément aux exigences de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant :

Primes reçues durant l'année expirant mai 1887, y compris les primes non acquises de la précédente année—

Primes sur les risques d'incendie	$1—5 875 30	
Primes sur les risques de mer	6 577 07	
Primes sur les risques de rivières	4,703 65	
Total des primes	$197 156 02	
Moins les primes non échues	54,874 00	
Primes nettes acquises à la date du 31 mai 1887		$142,282 02
Pertes payées—		
Sur risques d'incendie	$50,347 05	
Sur risques maritimes	3 078 48	
Sur risques de rivières	1,523 90	
Taxes et dépenses moins l'intérêt	3,355 28	
Réassurances et primes remboursées	19 627 13	77 930 54
Profits		$64,351 48
Moins 7½ 0/0 dividende payé	$45,000	
Réserve pour les réclamations non ajustées	15,000	60,000 00
En plus		4 351 48

La Compagnie a l'actif suivant :

Immeuble	$252,327 06
Actions de Banques, de Compagnies de Chemins de fer et autres	56,736 77
Billets garantis par hypothèques et nantissements	104,939 95
Billets recevoir	54,724 51
Primes en voie de recouvrement	22,572 97
Action de la compagnie du chantier "Dry Dock" de Vallette	11,382 50
Jugements sur les billets hypothécaires	4,335 00
Comptant en caisse	35,[illegible] 25
	$542,771 01

L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.
G. W. FOTT, Secrétaire. P. FOURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans

Fait et signé pardevant moi e 18me jour du mois de juin 1887.
N. B. TRIST, Notaire.

DIRECTEURS :

D. A. Chaffraix	Jos A. Shakspeare,
M. W. Smith	W. H. Bofinger,
Paul Capdevielle	Jno B. Lallande,
Aristide Hopkins,	D. Fatjo,
Paul Fourchy,	U. Bassetti
	Alden McLellan

Prof. CYRILLE C. THEARD,

No 59 1/2 Union, 3e District.

Leçons chez lui de 9 heures à 10 heures du matin et de 6 heures à 9 heures P. M.

Français, Anglais, Volapuk, Tenue des livres etc. 14 oct—

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES MECHANICS AND TRADERS

No. 14 rue Carondelet.

Dix-huitième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année se terminant le 31 décembre 1887.

Primes d'incendie	$198,521 36	
Primes de rivières	23,660 99	
Primes maritimes	6,880 65	
Primes non acquises, 31 décembre, 1886	73,616 82	
		$302,6[illegible] 5
A déduire—		
Primes non acquises, 31 décembre, 1887	$ 78,737 07	
Primes remboursées	20,336 28	
Réassurances	22,068 48	
Commissions	21,570 08	
		142,[illegible] 91
Primes nettes acquises		$159,[illegible] 61
A ajouter intérêt, profits et pertes		56,[illegible] 48
Total recettes		$216,[illegible] 09
Moins—		
Pertes d'incendie payées	$112,048 65	
Pertes de rivières payées	9,481 82	
Pertes maritimes payées	2,845 76	
Pertes non ajustées et non échues	19,775 11	
Dépenses de bureau et d'agences, Board of Underwriters, taxes et licences	34,525 54	
		178,[illegible] 88
Profits nets		$ 37,[illegible] 21

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans	$243,[illegible] 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane	125,[illegible] 00
Actions de banques et autres	136,[illegible] 00
Billets à ordre	22,[illegible] 12
Argent comptant	7,[illegible] 63
Propriétés foncières	41,[illegible] 51
Primes en voie de collection	22,[illegible] 26
	$623,[illegible] 52

PASSIF.

Capital actions	$375,000 00
Réservé pour primes non acquises	78,737 07
Réservé pour pertes non payées, 1887	19,775 11
Réservé pour pertes non payées des années précédentes	[illegible] 35
Dividendes non payés	21,850 00
Surplus	128,[illegible] 99
	$623,[illegible] 52

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.
LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 17me jour de janvier 1888.
CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Nous, membres du comité de finance de la Compagnie d'Assurances Mechanics and Traders, certifions par les présentes que nous avons examiné l'actif de la dite compagnie et que nous en avons jugé l'évaluation, comme ci-dessus, vraie et correcte.

ROB'T. MAXWELL, Chairm
G. W. SENTELL,
P. G. GIBERT,
FRED'K WING.

Le Conseil de Direction à sa réunion annuelle tenue le 16 du courant, a résolu de payer sur demande, en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet, 1887, CINQ POUR CENT second intérêt semestriel sur le capital de la Compagnie.

DIRECTEURS.

J. A. Braselman,	Robt. Maxwell
P. J. Cockburn,	Simon K. Marx
H. T. Cottam,	F. J. Odendahl
Lloyd R. Coleman	Wm. A. Phelps
O. Elmer,	G. W. Sentell,
J. M. Frankenbush,	A. M. Silberstegel
Walter C. Flower	W. B. Thompson
P. G. Gibert,	Jos. Vigues,
Chas. Holloway,	A. Xiques,
C. Hernandez,	J. M. Walsh,
N. Landry,	T. S. Waterman,
L. L. Lyons,	Frederick Wing,
A. G. Lobdell,	W. Y. West
Colonel T. L. Macon	W. G. Wheeler,
J. A. Wadsworth,	P. Werlein

20 jan—1m

ETAT DE SITUATION —DE LA—

New Orleans National Bank

De la Nouvelle Orléans, dans l'Etat de la Louisiane

A LA CLOTURE DES AFFAIRES, Le 1er août 1887.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$ 1 293 903 30
Surtirages	1,232 00
Bons des Etats Unis pour garantir la circulation	200,000 00
Bons des Etats Unis pour garantir les dépôts	200,000 00
Bons des Etats Unis en main	4,350 00
Autres actions, bons et hypothèques	266,851 25
Dû par agents de réserve	107,069 73
Dû par d'autres banques nationales	67,037 7
Dû par banques d'Etat et banquiers	9,250 91
Propriétés foncières, meubles et [illegible]	109,845 40
Dépenses courantes et taxes payées	6,133 24
Primes payées	103,246 66
Chèques et autres valeurs au comptant	164 42
Echange pour le Clearing House	273 916 26
Billets d'autres banques	64 636 00
Circulation fractionnaire (y compris les nickels)	26 83
Espèces (y compris les certificats d'or du trésor)	237,299 00
Legal tender	252,000 00—$28,042 51
Fonds de rachat avec le trésorier des E. U. (5 pour cent de circulation)	9 000 00
Total	$3,688,859 83

PASSIF.

Capital	$600,000 00
Surplus	200,000 00
Profits non divisés	71,289 80
Billets de Banque Nationale en circulation	180,000 00
Dividendes non payés	250 00
Dépôts individuels à tirer sur chèques	2,329,679 42
Certificats de dépôt sur demande	23,382 42
Certificats de dépôt à échéance	[illegible]
Chèques certifiés	1,571 10
Chèques du caissier en circulation	15,012 75
Dépôts des Etats-Unis	182,844 08
Dû à d'autres Banques Nationales	229 939 01
Dû aux banques et banquiers d'E.	52,910 25—2,837,339 00
Total	$3,688,859 83

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, WILLIAM PALFREY, caissier de la Banque ci-dessus, je jure solennellement que l'exposé ci-dessus est véridique au mieux de ma connaissance et de ma croyance.

WM. PALFREY, Caissier.

Fait sous serment devant moi, ce 3eme jour d'août, 1887.
GEO. W. CHRISTY, notaire.

Pour copie conforme :
WM. T. BENEDICT.
C. H. BECK.
JOHN T. MOORE, Jr.
Directeurs.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi, 9 août 1888.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS

	Echanges	Balances
Jusqu'au cette semaine	$3,677,771 00	$651,150 00
Même temps la semaine dernière	4,163,023 00	661,240 00

MONNAIES ETRANGERES.

Dollar mexicain	73½@74	
Pièces de 5 francs	90@	
Pièces de 20 francs	$3,80@	3,90
Souveraine	4,80@	4,90
Pièces de 10 florins	7,80@	
Doublons espagnols	15,40	
Doublons patriotes	15,25	
Doublons mexicains	15,35	
Pièces de 20 [illegible]	—@	19,40
Or de l'Amérique du sud	90c par pes	
20 marcs prussiens	4,60@	4,75
Or de la Californie	70@ 80c	
Or américain, poids léger	96@	97
Or américain, mutilé	5 00@ l'once	

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent continue à être en assez bonne demande, abondant et facile.

Papier exceptionnel	7
de A1	—@8
Prêts sur garanties collatérales	4@5
Time de do	5@6
Papier hypothécaire	6@8

New York—Taux de l'argent 1½ pour cent.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 2½; consolidés 99 7/16 à 99½; argent en lingots 41 15/16 à 42; C. A. 4's 130⅛.

Paris—Rentes, 83.02½.

CHANGE.

SHNOBMARKS—Commercial 94⅛.

La STERLING est stable.

Connaissement de navire A1 clear... 483¾@484¾

Traites de banques... 487½

Les FRANCS sont stables.

France de commerce... 5,23⅛@5,22½

Traites de banques... 5,19⅜

Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est stable.

Traites de commerce à 50c. de prime.

Traites de Banques $1 00 de prime.

Les banques tirent des chèques $1 00 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Appel de 2 P. M.

$2,500 Bons à prime... 133⅜

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demandé
Banques.			
Bank of Commerce	10	9	9½
Canal & Banking Co	100	132½	...
Citizens	100	30	50
Germania National	100	170	...
Germania Savings	100	154	...
Hibernia National	100	...	...
Louisiana National	100	158	...
Metro Loan & Savings	100	120	...
Mutual National	100	130⅞	132½
N O National	100	300	...
People's	50	67	70
State National	100	107½	...
Union National	100	113	115¼
Whitney National	100	176	...
Compagnies d'assurances.			
Crescent Ins	100	35½	40
Factors and Traders Ins	100	55½	...
Firemen's	50	4¼	51½
Germania Ins Co	100	111¼	120
Hibernia Ins Co	100	...	...
Home Ins	100	...	...
Lafayette	50	68¼	...
Merchants Mutual	100	50¼	58¼
Mechanics and Traders	100	104½	...
N Orleans Ins As	50	14¼	20
N Orleans Ins Co	50	19	20½
Sun Mutual Insurance	100	...	...
Southern Ins Co	100	82	...
Teutonia	100	118¾	121¼
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	79⅜	81
Crescent City	100	61½	62¼
Canal and Claiborne	100	...	...
New Orleans City	100	104⅞	105½
Orleans	50	59	65
St-Charles Street	50	65	67
Actions diverses.			
Bienville Oil Works Co	100	...	...
C C Slaughterhouse	50	34	34½
Imp Bonded Warehouse	100	...	...
Jeffer City Gas Light Co	100	...	...
Consumers' Ice Co	100	...	...
Louisiana Ice Man Co	50	7	8½
La State Lottery Co	100	...	...
La Oil Co	100	...	...
Metairie Cimetry Ass	100	...	...
N O Gas Light Co	100	79¾	81
N O Waterworks Co	100	63	65
Planters Crescent Oil Co	100	...	...
Sugar Shed Co	60	...	42½
South-western Brush Elec [illegible] Light Co	100	...	...
Louisiana Electric Lt Co	100	...	...
Jockey Club	100	...	...
Bons d'Etat.			
Louisiana 4 s		89¾	89⅞
Louisiana 3 s		...	...
Bons de ville.			
Premiums		133⅜	134
Premium drawn number		...	...
Privilège ou Premiums		...	...
Consolidated 6 s		...	...
Crossman		...	...
Consolidated Extended		...	...
Crossman		106⅞	109⅞
Extended 6's		...	...
Railroad		...	...
Waterworks		...	...
Park		...	...
City 6 0/0 certificates		101	...
City 6 0/0 Cts for Consol Coup		101	...
City 5		87	9½
City 7's old		...	...
new		...	...
gold		...	...
Bons divers.			
Cotton Exchange Stock		...	...
Produce Exchange Stock		...	...
Stock Exchange Stock		...	...
Mechanics, Dealers, and Lumbermen's Exchange Stock		...	...
U S 4 0/0		127	...
Canal & Claib. St RR mort		...	...
C. C. L. & N. O. R. M. O.		...	...
Jackson RR 2d mort. coup		...	...
Jackson RR 2d mort. debt		...	...
Morgan's L'a T 1st gold mort		...	...
Tex. & Pacific RR 1st gold m'g		...	...
St-Charles Hotel Co		...	...
Crescent City 1st		...	...
new		107	...
N O City RR Co mort		120	...
St-Charles st old mort		...	...
N O Waterworks Co mort		...	...
La Ice Mfg Co mort		...	...
Levee S. Cotton Press mort		...	...
La Electric L. 1st mort		...	...
Certificats et Warrants.			
State Warrants Ordin. 1884		...	...
State Warrants Ordin. 1885		...	...
do do do 1886		...	...
do do do 1887		...	...
do do do 1888		...	...
Police Cts		...	...
Scholastic		...	...
City Scrip, old		...	...
new		...	...
Jud. In Cts. on State Grants		...	...
Cts émis en vertu de l'acte 93 de 1880		...	...
Unpaid State Coupons No 12 (Jan. 1880)		17	...
Unpaid State Coupons prior to No 12		25	...
Unpaid City Coupons		...	...
Railroad Coupons		...	...
State School Warrants		...	...

1 Avec dividende. 3 Sans dividende
2 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Crossman's Issue. 6 New Stock.

Pour moins de $5000 et plus de $1000.

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 300 balles, comprenant — balles après 2:30 p. m. hier.

Le marché est nominal.

Les cotons tachés sont de ¼ à ⅜c plus bas que les cotons blancs.

Délivré sur contrats, 300 balles.

	Aujourd'hui	Hier	Même jour la semaine dernière
Low Ordinary	7⅛	7⅛	7⅛
Ordinary	7⅝	7⅝	7⅝
Good Ordinary	8⅝	8⅝	8⅝
Low Middling	9⅝	9⅝	9⅝
Middling	10	10⅛	10⅛
Good Middling	10⅜	10⅜	10⅜
Middling Fair	10⅞	10⅞	10⅞
Fair	11⅜	11⅜	11⅜

FUTURS.

Stables.

Août 9,86 à 9,88; septembre 9,23 à —; octobre 9,02 à 9,03; novembre 8,96 à 8,97; décembre 8,99 à 9,00, janvier 9,06 à 9,07, février 9,15 à 9,16; mars 9,24 à 9,25; avril 9,33 à 9,34; mai 9,42 à 9,43.

Les ventes comprennent 11,700 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à la Nouvelle-Orléans à 10; à Galveston à 10, à Mobile à 10; à Savannah 10⅛; à Charleston à 10; à Wilmington 10⅛; à Norfolk 10⅛; à Baltimore 10⅞ à 11; à New York à 11⅛; à Boston à 11⅛; à Philadelphie à 11⅛; à Memphis 10; à Augusta 10⅛ à 10⅛.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Inactif et tacite.

Coton: Middling Uplands 11⅛; Middling Gulf 11⅜.

FUTURS.

Fermes.

Août 11,27 à —; septembre 9.73 à 9.74; octobre 9.60 à 9.61; novembre 9.53 à 9.54; décembre 9.52 à 9.53; janvier 9.59 à 9.60; février 9.67 à 9.68; mars 9.75 à 9.76; avril 9.83 à 9.84; mai 9.90 à 9.91; juin — à —.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,771,891 balles, même temps l'année dernière, 1,731,937 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 5,493,345 balles; même temps l'année dernière 5,206,537 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,521,181 balles; même temps l'année dernière, 1,551,040 balles; de tous les ports des Etats-Unis 4,554,402 balles; même temps l'année dernière, 4,342,288 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 21,320 balles; même temps l'année dernière, 33,788 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 154,717 balles; même temps, l'année dernière, 136,973 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Ferme; la demande est bonne.

Coton—5 11/16d pour le Middling Uplands et 5 11/16d pour le Middling Orleans.

FUTURS

4 p. m.—Calmes et stables.

MARCHE DU HAVRE.

La demande est bonne et les prix sont fermes.

Coton—57½fr. pour le Très Ordinaire (sur place) et 67½fr. pour le Low Middling (sur mer.)

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange.

SUCRE—

Ventes: 256 barils et 0 boucauts de sucre et 272 barils de mélasse.

OPEN KETTLE—Calme.

Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Prime	—@—
Fully fair	—@—
Good fair	—@—
Fair	Nominal
Good common	—@—
Common	4⅝@—
Inferior	Nominal

CENTRIFUGAL—Calme.

Plantation granulated	Nominal
Off granulated	7 @ 7⅛
Choice white	Nominal
Off white	Nominal
Gray off white	Nominal
Fancy yellow clarified	Nominal
Choice yellow clarified	7⅛
Prime yellow	—@—
Off yellow	—@—
Seconds	5⅛@ 6

MELASSE—Open kettle stable.

Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strict prime	Nominal
Good prime	Nominal
Prime	Nominal
Good fair	19 @20
Fair	19 @20
Good Common	14 @17
Common	14 @17
Inferior	Nominal

CENTRIFUGAL—Stable.

Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strictly prime	Nominal
Good prime	—@18
Prime	—@18
Good fair	16 @17
Fair	16 @17
Good common	10 @15
Common	10 @15
Inferior	10 @15

SIROP— — à —.

FERMENTING MOLASSES—Nom.

RIZ DE LA LOUISIANE.

Rapport officiel du New Orleans Produce Exchange.

RIZ ECALE—Bonne demande.

Prime	Nominal
Good	4⅞@4⅞
Fair	3⅝@4
Ordinary	3 @3⅛
Common	2⅛@2⅝
No 2	2⅛@2 5/16

RIZ BRUT—Bonne demande. $2 00 à 3 50 le sac.

RIZ POLI—Par ton, $12 00.

SON—Par ton, $7 00 à 8 00.

(Les cotes ci-dessus sont pour les lots en gros en première mains. Les détaillants demandent ⅛ à ¼c de plus.)

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse :

FARINE—Ferme.

Patents $4 85 à 5 00; extra fancy $4 50 à 4 60; fancy $4 20 à 4 25 le baril; choix $3 80 à 3 95.

FARINE DE MAIS—$2 70.

HORS DE LA BOURSE

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat: Minnesota patente $5 25 à 5 35 le baril; extra fancy $4 65 à $4 75; fancy à $4 50; choix $4 25. Minnesota flour bakers $4 75 à 4 95; patente $5 25 à 5 50.

FARINE DE MAIS—$2 90

CREAM MEAL—Choice $3 25 à 3 30

GRITS—$3 00

HOMINY—$3 50 le baril.

FARINE DE SEIGLE—$3 70.

OAT MEAL—Coarse $6 35, ou $6 15 le baril

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote 64 à 66 pour le blanc, — à 56 pour le mêlé et 59 à 60 pour le jaune.

AVOINE — De l'Ouest — à 36, du Texas — à —.

SON—75 à 80c.

FOIN—Prime $17 00 à 18 00. Choice $19 00 à 20 00.

HORS DE LA BOURSE

Les petits lots se vendent aux prix suivants : mais 2 à 3c de plus par boisseau; avoine 2 à 3c de plus par boisseau; son 5 à 10c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par ton.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros :

Les provisions sont stables.

MESS PORK—$15 50.

VIANDES SALEES SECHES — Epaules — à 8⅛; short clear sides — à 9⅛; short rib sides — à 9; long clear — à 9.

BACON — Epaules — à 9⅛; short rib sides — à 9⅞; long clear sides — à 9⅞; short clear sides — à 10.

GRAISSE—En tierçons, refined, — à 8⅛.

JAMBON—13⅛ à 14.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros, les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ¼c pour les autres articles correspondants de porc.

HORS DE LA BOURSE

DIVERS—Jobbing—Prime mess $14 25 à 14 50; pig pork $8 00 le demi-baril; $14 50 le baril; extra prime and rump pork $13 75 à 14 00. Plain or canvassed shoulders 9⅛ à 9⅜. Boston cut shoulders fancy small 9⅛ à 9⅜; pic nic 9⅛ à 9⅛. S. c. breakfast bacon 12 à 12; choice to fancy s. c. hams 13⅛ à 14.

BŒUF — Jobbing — Extra plate beef $9 50; plate beef à $8 75 en baril; extra plate $5 50 en demi-baril; extra mess $4 50 à 4 75; extra mess beef $9 00 à 9 25 le baril; New York Fulton Market à $5 50 à 5 75 le demi baril.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour les petits lots :

CAFE — Prime 15⅛, good 15⅛; fair 14⅛; ordinary 13⅛; common 12 à la livre.

THE—Extra Formosa, 45c à $1 00 la livre, choice to fine 60 à 90c; fair to medium 24 à 35; imperial extra choice 90c à $1 00, fine to choice 50 à 60c; hyson and young hyson 35 à 50; gunpowders fair to finest 20 à $1 25.

BEURRE—Western Creamery—Extra 21 à 21½; extra firsts 17 à 19, firsts 16 à 17; seconds — à —; Western Dairy—Extra 16 à 17c; extra firsts 15 à 16, first — à —, common 13 à 14. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE — New York creams, fancy 11 Western Cheddars full cream — à 9⅛; Young America's full cream — à 10⅛; Western twins, full cream, fancy, — à 9⅛; Ohio flats, fancy full cream, à 10, Ohio flats best skims choice — à —, Western [illegible] skims, à — à —.

SEL—De la Louisiane City Coarse 65c, City Fine 85c; City Crushed 75c, Rock Salt 80c la [illegible] pocket Salt 1¼ à 5 selon la grosseur.

CHANDELLES STAR—Full weight [illegible] à 9⅛ la livre.

AMIDON—3⅛ à 5c la livre.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et ¼ à 1c de plus par livre

DU PAYS—Pommes 75c. à $2 00 le baril; pêches du Texas 10 à 12; pistaches rouges du Tennessee 4 à 5c la livre, de la Virginie 7c, [illegible] séchées, fancy new crop, à 6½c; [illegible] séchées 7, évaporated 12 à 13; raisins secs de la Californie $2 75 à 3 00 la boîte; pêches 25 à 40c per 1/3 bushel box, melons $6 00 à 14 00; raisins 40c. par panier; poires Bartlett 50 à 80c. la boîte.

ETRANGERS—Oranges importées — à — la boîte, oranges de Palerme — à —, oranges de Messine — à —; Citrons de Messine $4 00 à 4 75, Citrons de Palerme $4 00 à 4 75; Raisins de Malaga London Layers par boîte $3 25, par demi boîte —, par quart de boîte — c. Ananas $2 00 à 2 50 la douzaine; Bananes 75c à $1 00 la régime; Figues bananes $1 50 à 2 50 le régime, Dates 5¾c la livre, Dates persanes 6½c la livre en boîte; Fard dates 9c. Currents 7 à 8c la livre. Figues sèches layers 15 à 16c la livre, Pruneaux 7c la liv., Citrons 22½c la liv. Amandes Tarragona 17c la livre. Noix du Brésil 10c la livre, Filberts 11c; Noix de Naples 16c. Noix de coco $2 50 à 1000 3½c pièce en baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton $11 $12 00, tourteaux — à — par long ton shipside, farine de graine de coton, ville et campagne, jobbing au dépôt $20 50 à 21 00 par short ton. Huile de coton crue 35 à 36½ le gallon; huile raffinée 45 à 46.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix en gros au landing. Les marchands obtiennent — à 25c de plus par baril et ¼ à ½c par livre en lots.)

POMMES DE TERRE — Western $1 50 à 1 60.

PATATES DOUCES—Nouvelles $1 50.

OIGNONS—De l'Ouest $2 25 à 2 75 le baril.

AIL—10 à 40c per string.

CHOUX—4 à 6c par tête

CHOUCROUTE—$4 00

HARICOTS—Choice Northern 4½ à 4¾; Red kidney choice — à —; New York red kidneys à 4¼; western white kidney 4 à 4¼c; pois verts 3½.

VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et ¼ à 1½c de plus par douzaine d'œufs—Grosses volailles de l'Ouest $4 00 à 4 50 la douzaine; poulets $1 50 à 3 00; canards $2 50 à 3 00; oies $4 00 à 4 50; dindes $14 00 à 18 00. Les grosses volailles de la Louisiane $3 00 à 3 50, poulets $1 30 à 2 00, canards $2 00 à 2 50; oies $3 50 à 4 00; dindes $9 00 à 12 00.

ŒUFS—De l'Ouest 13 à 14c; ceux de la Louisiane 14 à —.

SUIF — 4c la livre pour celui de la ville; 5 celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE — Prime yellow 18c la livre.

MIEL—Strained 30 à 40c le gallon.

LAINE — Burry 8 à 12c la livre; Louisiane clear 17; clear lake 18 à 19c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au dessus 5c. steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 4c. kips, 14 à 30 livres, 6c; peaux de veau 35c pièce.

PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 4; dry flint à 7½; dry salted — à 6c la livre, damaged green hides 2c off, damaged dry ⅓ off.

PELLETERIE—Otter — à — castor — à — pécan; loutre — à — pièce; moufette — à —.

PEAUX—Chevreuil 18 à 20c la livre; mouton 10 à 50c pièce, chèvre 10 à 30c

MOUSSE — Mêlée 1⅞ la livre, grise le noire 2⅛c.

PLUMES—Plumes d'oies de première qualité 40 à 55c la livre; coton 10 à 15c.

CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à — pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Bright kinds lugs 4 à 6, Leaf 7 à 15c; Cutting and Burley sorts 8 à 13, Leaf 12 à 15.

TABAC MANUFACTURE—Jobbing, par livre—Fine plug 80 à $1 05; fine medium 53 à 63c. Bright quarters and common 11 inch 4 à et 5's, 35 à 35c. Bright navy 35 à à 45c, fancy natural leaf 50 à 80c. Fine-cut chewing 30 à 67c; granulated smoking 33 à 70.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à — c de plus par baril. Pitch, $1 50 à —, goudron $3 25 à — le baril $2 00 à — le demi baril. Résine D E F $1 00, G 95c, H $1 00, I $1 15, K $1 35, M $1 45, N $1 70; W G $2 25, W W $2 75. Essence de térébenthine 33½ jobbing 3 à 4c de plus le gallon.

TOILE D'EMBALLAGE—En petits lots—Pegging 1¾ livre à 11¾c la yarde; 2 livres 12¼, 2¼ livres 13¼c; bailing twine 11c à — la livre.

COTTON TIES—$1 10 à 1 12 le paquet.

CHARBON.

PITTSBURG—Famille 50c le baril, $5 00 le boucaut. Anthracite $10 50 à 11 00 la ton; boucaut 40c; steamers $3 80 la tonne, en gros 20c le baril

ALABAMA—Splint pour familles 50c; Corona pour familles 50c; Cahaba 55c. le baril pour familles. Montevallo 60c le baril pour familles, charbon Pratt sur chars, par le L. and N. RR $4 25 la ton.

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL, Le gallon	2 37@	2 45
BRANDIES—Du pays le gallon	1 50@	2 50
Pêche—Gallon	2 25@	2 75
Pomme	2 25@	2 75
COGNAC—Importé—1887, le gallon	...@	4 50
1877	...@	5 00
1878	...@	5 75
1870	...@	6 50
1862	...@	7 40
1860	...@	8 00
1848	...@	12 00
Otard Dupuy & Co's Cognac		
1870	...@	6 50
1865	...@	7 00
1860	...@	7 00
1858	...@	10 00
Rasquet, Sebounks & Co, Cognac		
1870	...@	5 50
1865	...@	6 00
1860	...@	6 00
WHISKY—Rect de de la Louisiane 90 0/0 de preuve par gallon		
Guaranteed	1 20@	1 22
Bourbon	1 40@	3 00
Seigle	1 50@	3 50
Bourbon Import	1 60@	4 00
Irlande importé	4 00@	4 25
Duffy's malt whisky, par caisse	...@	9 00
par gallon	...@	3 00
GENIEVRE—Du pays de New York ou de Philadelphie, par gallon		
Holland, par gallon	1 15@	1 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom	2 75@	2 80
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse	3 15@	3 20
Holland, par caisse	7 50@	9 00
VINS ROUGES—Californie Claret, le gallon	7 50@	7 50
Zinfandel, No 1, le gallon	38@	45
Clarets importés—Ordinaire, par barrique	58@	75
Clarets fins, le par barrique	58 00@	60 00
Clarets fins, le	65 00@	75 00
Medoc, la caisse	90 00@	175 00
St-Julien, la caisse	...@	6 00
Margaux, la caisse	...@	6 50
Pontet Canet, la caisse	...@	7 00
Larose, la caisse	...@	8 00
Leoville, la caisse	...@	10 00
Chateau Lafitte, la caisse	...@	14 00
Ordinaire, la caisse	...@	26 00
Chateau Dillon, par cask	3 00@	3 50
Blanchefort, par cask	125 00@	
Chateau Dillon, par caisse	105 00@	
VINS BLANCS—Californie, le baril	...@	7 50
Importé de famille, la barrique	55@	
Importé fin, la barrique	65 00@	70 00
Graves, la caisse	90 00@	175 00
Sauternes, la caisse	...@	5 00
Haut Sauternes, la caisse	...@	6 00
Latour Blanche la caisse	...@	6 50
Chateau Yquem, la caisse	...@	10 00
Ordinaire, le gallon	...@	18 00
Muscat, la caisse	20 00@	26 00
Malaga, le gallon	3 25@	3 50
Madère, genuine fine, le gallon	4 25@	6 50
Malaga, le gallon	1 00@	1 10
Sherry, Catte, le gallon	3 50@	9 00
Sherry Genuine Xerès, le gallon	12 00@	15 00
	1 00@	1 10
	1 00@	5 00
	2 00@	25 00
	5 00@	7 00
CHAMPAGNE—Au derét Carte Blanche, par caisse	...@	19 50
G. H. Mumm & Co. Dry Verzenay	...@	24 75
Extra Dry	...@	28 00
Delbeck à Co. extra dry qts	...@	28 00
Delbeck à Co. le Demi-sec qts	...@	26 00
D. B. Pom & Co. qts	...@	28 00
Perrier Jouet—Crémant Royal		
Perrier Jouet—Special, quarts	...@	28 50
Pints $2 de plus par caisse.	...@	29 50

MATERIAUX de CONSTRUCTION.

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—ROUGH, PER 1,000 FEET

Sawn Tim No 1	$18 00	Plank No 1	13 00
No 2	18 00	No 2	10 00
No 3	19 00	No 3	8 50
Scantling No 1	13 00	Scantling No 1	16 00
No 2	10 00	No 2	18 00
No 3	7 50	No 3	10 00
Ceiling No 1	12 00	Weath Bds No 1	13 00
No 2	10 00	No 2	10 00
No 3	7 00		
Boards No 1	12 00	Boards No 2	10 00
No 3	9 00	No 4	7 00

YELLOW PINE—DRESSED.

Flooring No 1	25 00	Ceiling No 1	20 00
No 2	16 00	No 2	14 00
No 3	12 00	No 3	10 00
Weath Bds No 1	13 00	Boards, No 1	20 00
No 2	10 00	No 2	14 00
Boards No 3		No 4	10 00

CYPRESS—ROUGH.

Boards. No 1	25 00	Boards, No 2	20 00
No 3	28 00	No 4	15 00
No 5	12 15	No 6	10 00
Dr'ed Bds No 1	31 40	No 4	17 25
No 2	21 50	No 5	15 00
No 3	29 00	No 6	17 25

WHARF TIMBER.

No 1 — 12 No 2	10 cts
No 3 — 8½ cts	
Mahogany timber	5 00@ 7 50
Cedar timber	5 00@ 7 50
Walnut lumber—Il n'y en a pas sur le marché.	
Oak lumber	18 00@22 00
Shingles	3 00@ 2 70
Laths, per 1000	75@ 1 85
Alabama lime	95@ 1 05
Cement domestic	1 75@2 00
Cement, imported	2 75@3 00
Slate	3 50@3 25
Brick—Lake and L. C. R. R.	9 00@10 25
Paving	12 00@
Ordinary	7 00@ 8.00
Sand	20@ 45
Shells, small	...@ 50
Shells, large	1 25@1 50
Plaster, calcined	1 70@2 00

QUINCAILLERIE.

AXES—Sunburn	8 50 @ 7 50
Double bit	...@15 00
AXLE GREASE—Fraser's kegs	4⅛@ 5⅛
Boxes, gross	10 00 @10 50
BELLOWS—Blacksmith, 38 to 42 in	6 00 @22 00
BRASS—Sheet par livre	...@ 35
COTTON SCRAPERS	2 40 @ 3 00
CHAINS—Trace	50 @ 75
Ox, 8½	5 @ 7
COPPER—Roofing par livre	...@ 26
Brazier's sheets, 12 livres et au-dessus	...@ 25
HOES—H. B. No 0 to 6	3 50 @ 5 00
A. B. No 00 to 3	3 25 @ 6 00
Lyndon's bright crown, 000 to 3	4 00 @ 8 00
ROTARY HOE—Mallon's	...@50 00
Avery's	12 50 @
Stubble diggers	...@75 00
HOLLOW WARE—Skillets	3 @ 4
Anvils	...@ 10⅛
IRON—Flat, 1¼ to 4 inches by ⅜ to 1	2⅛@ 3⅛
Round, 1 to 1⅞ inches	2⅛@ 3
Painted	4⅛@ 5⅛
Bands—Light, 3 to 6½ in	3 65 @ 3 00
Heavy, 3⅛ to 6½ inches	3 45 @ 3 00
Hoops—1 to 2 inches	3 @ 3⅛
Sheet—No 10 to 14 G	2 65 @ 2 75
Galvanized, No 20 G	5 60 @ 9 50
LEAD—Pig, par livre	4⅛@
Sheet, par livre	...@ 7⅛
STEEL RAILS—T 56, 60c beads	...@ 2 25
Iron rails	...@ 2 15
OAKUM—Navy	...@ 7⅛
United States Navy	...@ 9 00
Best	...@10 00
SHOVELS—Avery, cast, No 2 to 1	3 75 @ 3 75
Avery, steel	4 50 @20 00
Avery, double shovels, wrought, at	...@ 2 25
Avery, double shovels, iron, bought, [illegible]	...@ 2 25
Magnolia sweeps, all sizes, each	2 00 @ 2 50
Double plows, Allemon's, No 1 to 2, each	25 00 @30 00
PLOW STEEL—5 to 12 in to 2 in	4½ @ 4⅛
ROPE—Steel, ⅛ in. and larger	
Sisal	9 @ 10
Manila	11 @ 12
Cotton, 5 16 et ⅜	14 @ 15
SPADES—Ames'	10 50 @12 00
Rowlands	6 00 @ 7 00
SHOVELS—Ames	9 50 @11 00
Rowlands	6 00 @ 7 00
SWEDE IRON—7 to 12x¾ to 5x¾	3⅛@ 4
TIN—Roofing, 1x20x28 inches	...@12 50
I. C. 10	...@ 9 50
14x20	...@ 7 00
I. C. 14x20	...@ 5 00
Block, par livre	28 @ 30
TURPENTINE—Par gallon	...@ 3⅛
WIRE—Peter Wright's	...@16 00
WIRE—Barbed fence, galvanized	...@ 6⅛
ZINC—Sheet par livre	6⅛@ 7
SHOT—Drop	...@ 1 25
Buck, 25 liv. bags	...@ 1 50
POWDER—25 liv. kegs	...@ 5 00

MARCHE AUX BESTIAUX.

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST.	
Choice fat par liv. gross	3 @ 3⅛
fair to common	2⅛@ 3
MISSISSIPPI, ALABAMA, &C. GRAS	
CATTLE—1re qualité, par tête	$15,00@20
2me qualité, par tête	$10 00@15
Vaches communes et vieilles	9 00@16
VEAUX—1re qualité par tête	6 00@ 7 50
2me qualité, par tête	3 50@ 5 00
YEARLINGS—1re qualité, par tête	6 00@ 9 00
2me qualité par tête	5 00@ 7 00
PORCS—Good fat Western, par liv. gross	5⅛@ 6⅛
Fair Ouachita par liv. gross	4 @ 4
MOUTONS—Choice, par tête	$2 00@ 2 50
Fair, par tête	1 00@ 1 50
VACHES LAITIERES—1re qualité, par tête	40.00@60 00
2me qualité par tête	20 00@30 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 90@125
Bons chevaux de trait	125@164
Chevaux de selle et de voiture	250@400
Mulets pour habitations sucrières	165@200
Mulets, qualité moyenne	140@170
Mulets pour coton	—@—
Mulets communs	40@ 75
Bons mulets de ville	$200@225

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS

De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE QUATRIEME ETAT DE SITUATION ANNUELLE.

La compagnie publie l'exposé suivant conformément à ce qu'exige sa charte.

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1888, y compris les primes non acquises de l'année précédente

Sur risques d'incendie	$189,469 74	
Sur risques maritimes	4,[illegible]81 87	
Sur risques de rivières	5,[illegible]65 15	
Total des primes	$1[illegible] 296 96	
Moins—Primes non acquises	53,[illegible]46	
Primes nettes acquises au 31 mai 1888		$126,850 96
Pertes payées		
Sur risques de feu	33,[illegible]71 88	
Sur risques maritimes	1,[illegible]88 23	
Sur risques de rivières	2,[illegible]31 59	
Taxes et dépenses, moins intérêts	16,[illegible]12 56	
Réassurances et primes rendues	16,[illegible]21 16	73,[illegible]25 42
Profits		$53,[illegible]25 54
Moins 7 1/2 de dividendes déclarés		45,000 00
Surplus		$8,[illegible]25 54
La Compagnie possède l'actif suivant.		
Propriétés foncières		$273,[illegible]82 28
Actions de banques et de chemins de fer		40,[illegible]20 11
Billets garantis par hypothèques et dépôt de titres		85,[illegible]05 11
Billets recevables		40,[illegible]00 00
Primes en cours de collection		20,[illegible]36 55
Actions d'assurances		200 00
Billets hypothécaires en par jugement		3,335 00
Argent comptant		2,[illegible]39 32
		$500,680 46

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.
Signé P. FOURCHY, Président
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, ce 29me jour de juin 1888.
Signé JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix,	Jos. A. Shakspeare,
M. W. Smith,	W. H. Bofinger,
Paul Capdevielle,	Alden McLellan,
Aristide Hopkins,	John B. Lallande,
Paul Fourchy,	D. Fatjo,
U. Bassetti.	

1 juillet—1m

Ph. Meched Jr. & Co. et als. vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 24 124—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront les présentes notification les raisons s'il en ont pour lesquelles le compte présenté par Philip Hoelzel, Jr., syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
S. A. LUMINAIS, Greffier.

7 août—7 11 16

FEUILLETON.

No 18 Commencé le 21 juillet.

Pauvre Petiote

Par Paul D'Aigremont.

DEUXIÈME PARTIE.

La famille de Lyesse.

CHAPITRE IV.

LE CONSEIL DU MORT.

—Suite—

—Non, dit-il, ce n'est pas cela. Je suis, au contraire, un homme comme les autres, avec beaucoup de faiblesses et beaucoup de défauts, mais j'ai tellement souffert que j'ai pitié de ceux qui souffrent. Or, ce que ton mari endure, Germaine, pour agir ainsi, lui, le duc de Lyesse, doit être extrêmement pénible.

—Pourquoi ne m'estime-t-il pas davantage? fit-elle avec une colère qui ne pouvait pas s'apaiser.

—Il t'estime et il t'adore, mais c'est malgré lui qu'il est jaloux et qu'il se méfie. Il a une nature inquiète, malheureuse et malade dont il faut avoir pitié, toi surtout. Tu le ramèneras à la saine appréciation des choses, mais à force de [illegible], d'indulgence et de bonté. [illegible] je ne peux pas!.... Je ne peux [illegible] peux pas!.... Et tu ne parles donc pas ainsi, tu [illegible]. Pour ses enfants, tout est [illegible] dans bien des années. Ajoutons que force d'abnégation, tu auras la paix à ton mari, et que vous aurez tous les deux une vieillesse apaisée et heureuse, tu approuveras mes conseils, et tu ne regretteras pas tes sacrifices.

Il parla longtemps encore, l'apaisant, la calmant, lui prodiguant de douces paroles capables de lui donner de la force et du courage pour longtemps.

Le ciel toujours si beau de ce pays du soleil, avait été la veille, obscurci par un orage, une ondée légère avait rafraîchi le temps, la teinte des flots qu'on apercevait de l'endroit où ils étaient assis tous les deux était moins intense, l'azur qui enveloppait la colline plus pâle et plus tendre noyé dans des vapeurs exquises à peine traversées de loin en loin par une mouette aux ailes blanches. De tout cela, il se dégageait une poésie mélancolique, un peu triste, mais d'un charme doux et profond.

René se leva.

—L'escadre part demain pour Toulon, dit-il, je ne te reverrai pas, car c'est bientôt mon tour d'embarquement, et je vais encore le hâter. Ne pleure pas, ma Germaine, ne dis pas surtout à ton mari que tu m'as parlé de ces choses, il ne faut pas le froisser.

Si je le rencontre ce soir ou demain à Cannes, je lui serrerai la main et lui dirai adieu.

—Et je ne te reverrai plus? demanda la jeune femme?

Si, quand ta patience et ton dévoûment auront fait le miracle de le calmer et de lui enlever ses soupçons jaloux.

Elle se jeta dans ses bras.

Il embrassa fraternellement ses cheveux, lui disant:

—Surtout, pense à mes conseils....

A ce moment précis, et quand Geneviève était encore dans les bras du comte de Lignières, une voix qui voulait être railleuse, mais qui était profondément altérée par la colère, se fit entendre à l'entrée de la tonnelle:

—Ne vous gênez pas?.... disait-elle, sourde et terrible.

Germaine, blanche d'indignation et de douleur, se recula légèrement, et regarda son mari en face.

Elle allait parler, éclater en reproches, et peut-être en insultes. René l'arrêta:

—Pardon, monsieur le duc, dit-il très calme; c'est moi qui suis ici devant vous, moi, le comte de Lignières, qui partant demain pour Toulon, et de là pour un très long voyage, suis venu faire mes adieux à ma sœur Germaine.

—Votre sœur!......répéta le duc hors de lui, encore plus exaspéré par le calme de René.

Est-ce qu'on embrasse une sœur ainsi que vous embrassiez Mme la duchesse de Lyesse tout à l'heure?

Le comte de Lignières eut pu répondre, raconter comment il avait calmé Germaine hors d'elle-même par la conduite de son mari, quels conseils il lui avait donnés.

Mais tout cela risquait d'humilier profondément M. de Lyesse, de faire à son orgueil une de ces mortelles blessures dont la jeune femme eut pu recevoir le contre-coup.

Il aima mieux se taire.

—Je ne sais pas comment vous appréciez les gens et les événements, monsieur le duc, dit-il avec hauteur; mais quand un homme d'honneur tel que moi vous affirme une chose, vous devez la tenir pour vraie et sincère.

Avant que le duc ait eu le temps de répondre, Germaine fit un pas vers lui. Ses yeux étaient brillants, une expression d'indicible pudeur blessée mettait un voile de hauteur sur ses traits si idéalement beaux.

Cette discussion m'offense, monsieur le duc, dit-elle.

Elle m'offense au point que je ne vous la pardonnerai jamais; veuillez ne pas la continuer.

Elle était si belle en prononçant ces mots, un si grand désespoir se lisait sur son visage, que Godefroy, subitement éclairé sur l'indignité de sa conduite, chancela. Sa passion pour sa femme fut plus forte que sa jalousie, que son orgueil, que tout....

—O Germaine! murmura-t-il, ne comprends-tu donc pas que je t'adore d'un amour sans pareil, et que je souffre mille morts!....

—Taisez-vous, lui dit-elle, avec une violence qu'elle n'avait jamais eue; taisez-vous!

Ne prononcez pas ce mot d'amour, vous ne le comprenez pas, vous ne le sentez pas.

Un amour qui n'est point fait d'estime et de respect, qu'est-ce que c'est, je vous prie?.... Une passion qui ravale et qui humilie, pas autre chose!.... Quant à moi, plutôt que de supporter de semblables insultes, j'aime mieux briser mon cœur, et vivre éternellement solitaire et désespérée!

Malgré toute sa volonté, les forces de la duchesse étaient à bout; elle voulut s'éloigner, elle ne le put pas; elle fût tombée à la renverse si le duc ne se fût précipité vers elle.

René, très pâle, n'osait point lui porter secours de peur d'exciter encore les susceptibilités de son farouche cousin.

Ce fut celui-ci qui implora son intervention.

—Je vous en prie, comte, aidez-moi à la porter sur ce banc et à la soigner, lui demanda-t-il.

Le jeune homme obéit.

La syncope fut longue.

Quand elle reprit connaissance, Germaine vit son mari et son cousin s'empressant l'un et l'autre à lui prodiguer des soins.

Aussitôt la mémoire de ce qui venait de se passer lui revint,

Son orgueil saignait par tous les pores, tandis que sa dignité de femme avait reçu une de ces blessures dont on ne se relève pas.

Elle fit le geste d'écarter Godefroy d'elle.

—Je veux partir, René, dit-elle à son cousin; écris à M. Malgar pour le prévenir; dis-lui que dans un mois je serai auprès de lui.

—Et ta fille? lui dit le comte doucement.

—Je l'emmènerai. Depuis quatre ans que j'aime et me dévoue en pure perte, je crois avoir assez souffert pour l'avoir gagnée.

—Alors, Germaine, tu veux partir et me quitter? demanda Godefroy.

—Non, répondit le comte de Lignières avec une extrême dignité; ma cousine ne partira pas, monsieur le duc, parce qu'elle est d'une race vaillante, qui n'a jamais déserté aucun de ses devoirs.

Je n'aurai même pas besoin de le lui dire: sa conscience le lui déclarera avant moi, je suis tranquille. Mais, au nom de son bonheur, au nom du vôtre, permettez-moi un conseil.

—Parlez, dit M. de Lyesse, affreusement bouleversé.

—Ne soupçonnez jamais ma cousine, celle-là est d'une honnêteté qui est trop vraie et trop sincère pour mériter une injure pareille. Vous tueriez votre vie intime d'abord, et la duchesse ensuite.

Puis, se retournant vers Germaine:

—Je m'en vais, dit-il; dans huit jours, j'aurai quitté la France, je ne te reverrai peut-être jamais.

Pense à ta mère, une sainte, qui est morte au champ d'honneur, et dis-toi que tu n'as pas le droit d'abandonner ta fille ni de la séparer de son père.

Il lui serra fraternellement la main devant le duc, et partit sans vouloir écouter les supplications de M. de Lyesse, lui demandant de passer sa dernière soirée avec eux.

—Je suis très coupable envers votre cousine, René, alla-t-il jusqu'à lui dire en le reconduisant; vous seul pouvez la calmer, il y va de son bonheur et du mien, restez!....

Mais le comte de Lignières n'avait plus confiance dans la parole du duc de Lyesse. S'il s'était contenu, si en présence de Germaine il l'avait traité avec autant d'indulgence qu'il l'avait fait, c'est que pour lui, la tranquillité de la duchesse passait avant toute chose, et qu'il ne voulait pas rendre une réconciliation impossible entre son mari et elle.

Mais rester, pour provoquer peut-être encore quelque scène aussi odieuse que celle à laquelle il venait d'assister, c'était au-dessus de ses forces.

—Ma cousine vous aime, dit-il, et quoi qu'elle prétende dans ce moment-ci, où elle est sous le coup d'une impression des plus pénibles, elle vous aimera toujours. C'est à vous d'obtenir votre pardon, un étranger tel que moi ne pourrait que vous blesser tous les deux.

Il partit, le cœur plein de désolation et de chagrin, ayant pour cette femme aussi pure et aussi fière que Germaine ne puisse pas oublier la suprême injure qui lui avait été faite.

Il ne se trompait pas.

Le duc de Lyesse, honteux de sa conduite, et tout au fond de lui-même heureux du départ du comte, redoubla de soins, de tendresse et même de passion, pour faire oublier à sa femme ses injustes soupçons, mais cette fois-ci Germaine était blessée au cœur.

C'était avec un visage de glace qu'elle écoutait les protestations infinies du duc, avec une tristesse que rien ne pouvait distraire, ni dissiper, qu'elle pensait à celui qui était parti.

—Vous ne m'aimez plus, Germaine, lui disait souvent Godefroy, étreint d'une douleur sans nom.

Elle haussait alors les épaules, et avec une certaine hauteur, elle répondait:

—L'avez-vous mérité, monsieur le duc?

Une entière confiance, une grande générosité d'idées, une noblesse de sentiments se faisant jour dans le moindre détail, eussent peut-être pu, à ce moment-là, apaiser la duchesse, et faire rentrer le calme et le bonheur au foyer du duc de Lyesse.

Malheureusement, avec le caractère de Godefroy, toujours inquiet, sceptique et méfiant, se rapetissant et s'irritant encore par l'opposition passive mais continuelle qu'il sentait chez Germaine, tout cela ne pouvait qu'aggraver le mal au lieu de le guérir.

Il fut tout à fait irréparable quand, revenus à Paris dans son grand hôtel de la rue Barbet-de-Jouy, Germaine, en proie à une singulière lassitude, fut obligée de s'aliter.

Le médecin de la famille, appelé aussitôt, déclara avec un sourire que la cause de la maladie de la duchesse n'était point effrayante. Elle était au contraire pleine de foi, de promesse et d'espoir; Mme de Lyesse était grosse, et pour sûr, cette fois-ci, elle donnerait le jour à ce petit prince d'Oultremont pour le baptême duquel seulement Pedro Malgar consentirait à venir en France.

Au moment où sous la joie de sa maternité prochaine, Germaine se sentait le cœur rempli d'indulgence et de pardon, Godefroy ne sut point chasser l'atroce soupçon qui naissait en lui.

Cet enfant, dont la venue causait un si profond bonheur à la duchesse, était-il à lui....

Et si les larmes de la jeune femme s'étaient subitement séchées, n'était-ce pas parce que celui qui allait venir, vivante image de l'absent à jamais disparu, la consolerait de sa perte ou le lui rappelant toujours?

Cette fois-ci, M. de Lyesse ne formula point ses doutes d'une façon brutale, comme il l'avait fait jusque-là, il eut la force de clore ses lèvres; mais son attitude, sa physionomie, le moindre détail de sa conduite et de sa manière de faire, tout cela le déclara aussi clairement qu'eût pu le faire la plus catégorique et la plus violente des scènes.

Pas un mot ne fut prononcé entre le mari et la femme, et cependant une barrière infranchissable et une séparation morale que rien ne devait plus jamais faire cesser exista désormais entre Godefroy et Germaine.

Une petite fille naquit.

Le duc de Lyesse désappointé dans son orgueil et n'ayant plus comme la première fois, le secret espoir d'une paternité nouvelle, ne cacha point la haine que lui inspirait la nouvelle venue.

Elle était cependant bien plus de sa race à lui celle-là que Viviane qu'il adorait pourtant, et en qui paraissaient être concentrées toutes les tendresses de son cœur. Aussi brune était la fille aînée du duc de Lyesse, avec son teint mat, sans une nuance, ses longs yeux de créole déjà veloutés et doux, sa démarche souple et élégante comme celle de sa mère: autant la splendide sang normand de la famille de Lyesse éclatait dans les chairs roses et blanches, dans les cheveux d'or et les yeux bleus de Bérengère, la pauvre petite réprouvée.

Les deux enfants grandirent, s'adorant néanmoins, Viviane déjà rigide et droite comme sa mère, protégeait Bérengère, ne pouvait admettre que son père laissât éclater devant elle les sentiments de répulsion et de haine qu'il lui avait voués, employait tout son crédit (qui était presque sans bornes), à faire supporter par le duc l'enfant qu'elle aimait autant que la duchesse elle-même.

Car, par un singulier phénomène, la grande adoration du cœur de Viviane n'était point ce père si hautain et si dur avec les autres, si affectueux et si doux avec elle, non, c'était sa mère, cette Germaine silencieuse et désespérée, dont le pâle visage immobilisé dans une tristesse éternelle par l'inguérissable douleur que lui avait causée la conduite du duc, ne souriait jamais plus.

Et Viviane, en grandissant, lui avait voué un culte sous lequel il y avait peut-être beaucoup de choses entendues autour d'elle, et retenues par sa nature déjà profonde, sérieuse et grave comme celle de la duchesse.

Loin d'être jalouse de la très grande affection que Germaine témoignait devant tous à Bérengère, Viviane, au contraire, partageait cet amour.

Et un jour où, encore tout enfant, elle avait défendu sa sœur contre les emportements haineux du duc de Lyesse, Germaine la prit dans ses bras et lui dit:

—C'est bien, cela, ma Viviane, ce sera ton rôle dans la vie de la protéger et de la défendre. Plus tard, quand je serai morte, elle n'aura plus que toi, il faudra alors l'aimer pour deux.

Et Viviane s'était alors juré de continuer en s'enfuyant auprès de sa sœur, le rôle presque maternel qu'elle avait rempli d'instinct jusque-là.

Les années, en effet, loin d'apaiser le malentendu qui existait entre le duc et la duchesse de Lyesse, semblèrent, au contraire, creuser davantage chaque jour, l'abîme qui les séparait.

Tandis que la duchesse demandait à l'amour de ses deux filles, à la vie la plus retirée et la plus exemplaire, aux pratiques d'une charité que rien ne lassait, les seules consolations qu'elle voulût accepter, le duc de Lyesse cherchant à s'étourdir, avait repris l'existence de plaisir à outrance qu'il avait menée avant son mariage.

On plaignit alors beaucoup la duchesse, et on l'admira encore plus: sa vie, en effet, devint celle d'une recluse, elle ne voyait personne, et soit dans son hôtel de la rue Barbet-de-Jouy, soit dans sa terre de Lyesse, elle se consacrait exclusivement à l'éducation de ses filles.

Elles grandissaient aussi idéalement belles l'une que l'autre. Bérengère toujours aussi blonde, Viviane ressemblant trait pour trait à la duchesse, et de plus en plus adorée par le duc.

Un jour Godefroy arriva en Normandie, où Germaine passait l'été.

—Je vous annonce une nouvelle, duchesse, lui dit-il dès l'abord, deux nouvelles plutôt.

Elle le regarda de ses yeux calmes et toujours beaux, quoique, depuis longtemps, les larmes eussent éteint le feu de ses prunelles de velours.

—Je vous écoute, dit-elle, quelles sont ces nouvelles?

—D'abord, je rentre dans la diplomatie.

Elle eut un geste presque indifférent. Puis, au bout de quelques minutes:

—Vous avez peut-être raison, lui dit-elle, il est mauvais qu'un homme dans votre situation n'ait rien à faire.

—Je l'ai pensé aussi. Alors vous m'approuvez?......

Elle sourit tristement.

—Que vous fait mon approbation? murmura-t-elle.

Il voulut protester, elle l'arrêta aussitôt.

—Brisons-là, dit-elle, vous êtes le maître de vos actions, je ne vous fais pas de reproches.

Le calme de Germaine en imposa au duc, mais il l'exaspéra en même temps.

—Oui, dit-il tout à coup au bout de quelques secondes, j'ai eu des torts, des torts graves, je le sais, mais à qui la faute?

Elle se redressa un peu hautaine.

—Dans le passé, comme dans le présent, dit-elle, personne n'eut de torts que vous. Quant à moi, après avoir été une femme irréprochable, je cherche à être une mère dévouée, et je consacre ma vie à mes filles, comme je l'aurais consacrée à vous même, si vous l'eussiez permis.

Il y avait tant de dignité dans ses paroles, un sentiment si vrai et si sincère, que Godefroy n'osa pas insister.

Ah! si tout au fond de lui-même, il eût pu chasser ce doute épouvantable qui, le jour comme la nuit, lui déchirait l'âme, s'il eût pu être sûr que Bérengère était bien la fille de ses entrailles et de son sang, ainsi que l'était Viviane, quelle dure épine eût alors été enlevée de son cœur!.... Comme il eût volontiers recommencé la vie!.... Comme il se fût mis aux pieds de Germaine pour la supplier de lui pardonner!.... Comme il se fût exclusivement consacré à son bonheur et à celui de ses filles!

(A continuer.)